

CONSTRUIRE L'AUTONOMIE A L'ÉCOLE MATERNELLE

L'entrée à l'école maternelle est un univers nouveau pour l'enfant. Quittant une relation fusionnelle avec ses parents, il est confronté à la séparation et ignore tout, le plus souvent, de ce monde incertain, fréquenté par d'autres enfants. Entrer ainsi dans un espace nouveau, le partager avec d'autres, va progressivement lui permettre de dépasser l'univers égocentré de la toute petite enfance pour accéder à l'autonomie.

Pour autant, cette conquête n'est pas simple. Favoriser l'autonomie par l'autonomie à l'école maternelle n'est pas une réponse pédagogique pertinente en soi. Elle peut même engendrer chez le jeune enfant un sentiment d'abandon ou d'appréhension. Tout comme le « bain de langage » ne garantit pas l'acquisition de compétences langagières solides et structurées, le « bain d'autonomie » parfois imposé par l'organisation de la classe, ne suffit pas pour accéder aux différentes dimensions de l'autonomie. Mais de quelle(s) autonomie(s) parle-t-on ?

L'autonomie affective et relationnelle : elle consiste à pouvoir peu à peu se détacher de l'adulte et contribue fortement à la socialisation. La séparation est une opération psychique nécessaire au cours des trois premières années, par laquelle l'enfant se différencie de l'autre et devient autonome à condition d'être sécurisé. Être capable de se séparer, c'est avoir une confiance suffisante en soi et en l'autre.

Peu à peu l'enfant doit se dégager de l'aide de l'adulte ; il est capable d'agir seul face aux situations qu'il rencontre. Il devient capable de relativiser, de s'affirmer sans recourir de façon systématique au soutien, à l'approbation ou à l'affection d'autrui.

L'autonomie physique : elle rend l'enfant capable d'agir seul face aux multiples situations qu'il rencontre dans son milieu, y compris la rencontre avec les pratiques sociales de référence. Elle se construit par la prise de conscience par l'enfant de son corps, de ses possibilités physiques et par l'apprentissage, la coordination et le contrôle des gestes quotidiens (*suite p.4*)

Éditorial

Toujours invoquée, souvent ambivalente, parfois confuse, l'autonomie à l'école méritait bien que lui soit consacrée une lettre trimestrielle, même le besoin de clarification sur cette question ne concerne pas que l'école maternelle. Tout le monde s'accorde sur l'idée que « former des individus autonomes et responsables » constitue depuis longtemps une finalité de l'École. Pour autant on peut s'interroger sur la traduction de cette finalité à l'école, où autonomie est souvent synonyme de débrouillardise (cf. Meirieu).

Un élève qui réalise un travail en autonomie à l'école maternelle n'est pas pour autant systématiquement un enfant autonome.

Comment construire progressivement cette autonomie à l'école maternelle ?

Comment passer de l'habileté dans l'exécution des tâches scolaires à la grande **Autonomie** souhaitée pour tous ?

Des éléments de réponse dans cette lettre n° 16.

Gilles TUDAL
IEN - Mission École Maternelle

Rendez-vous

Le Salon du livre jeunesse en Erdre et Gesvres

vous invite à venir questionner le monde et à découvrir la diversité de la production jeunesse

les 25 et 26 mars 2017

La Folle Journée de Nantes le rythme des peuples

La danse, art universel qui a de tous temps inspiré les compositeurs est à l'honneur de cette

23ème édition

Du 1^{er} au 5 février 2017



Actualités

Enseigner à l'école maternelle

L'évaluation à l'école maternelle

L'activité physique à l'école maternelle

(Documents Repères - DSDEN 44)

et aussi...

Grande pauvreté et réussite scolaire

L'école face aux situations de grande pauvreté des élèves

Rapport de Jean-Paul DELAHAYE - Mai 2015

Enquête PISA

(Organisation de Coopération et de Développement Économique)

Décembre 2016

Prochain numéro de la lettre trimestrielle des
ÉCOLES MATERNELLES 44

Mars 2017

« Vous avez dit littérature à l'école maternelle ? »

AUTONOMIE ou laisser faire ?

L'enseignant est garant d'un cadre sécurisant, structurant, repérant. Il permet à chacun d'évoluer en toute confiance pour construire son autonomie ; autonomie qui passe par des échanges, des interactions, des négociations permanentes. Il permet à l'enfant de dépasser ses craintes et ses inhibitions. Il l'engage à exploiter toutes ses libertés dans un cadre contraint. Le « laisser faire » génère de l'insécurité. « *Sans loi, pas de sécurité, pas de confiance pas de relation* » Hervé Ott (formateur consultant en approche et transformation constructive des conflits)



L'enseignant définit le cadre. Il est le garant de la réussite de chacun, il stimule, accompagne en observant et questionnant. Il propose les apprentissages ; l'élève en dispose selon les règles établies. Il intègre le projet individuel de l'enfant au sein d'un projet collectif de classe.

Pour accompagner cette construction, l'enseignant veille à respecter la parole de l'enfant, à appliquer les mêmes règles à chacun, à respecter et surtout comprendre les règles de vie collective. Il a pour fonction de conseiller, non d'exiger. Le conseil est porteur de compréhension. L'exigence est porteuse de soumission. Poser les règles c'est objectiver les limites, là où les exigences peuvent parfois n'être que subjectives.

Pour aller plus loin : [Agir avec un cadre explicite et explicité](#) (ressource Canopé)
[Apprendre à vivre ensemble](#) (ressource Eduscol)
[L'autonomie en maternelle](#) (document Académie de Rennes)
[Guide pour agir sur le climat scolaire](#) (document Eduscol)

Semaine académique : des actions dans les écoles

Cette rubrique vous est ouverte pour partager expériences de classe, d'école...

Contact : Mission.Maternelle44@ac-nantes.fr

La Semaine Académique de l'école maternelle qui s'est tenue du 21 au 25 novembre 2016 a, une fois encore, généré de multiples initiatives. Sur l'ensemble du département, de nombreuses écoles se sont ainsi mobilisées pour ouvrir l'École aux familles : activités menées conjointement par l'équipe éducative et les parents, moments de partage entre les enfants et leurs parents, talents parentaux au service des enfants, cafés des parents, rencontres débats sur des thématiques variées, expositions ou concerts, « fenêtres ouvertes » sur des moments de classe...

A l'école Anne Frank de Trignac, les parents ont été accueillis dans les classes pour découvrir avec les enfants les sacs à albums qui voyageront dans les familles. Ce fut l'occasion d'échanger sur l'histoire bien sûr, mais aussi plus largement, sur les jeux qui accompagnent les histoires : puzzles, jeux de memory, imagiers, ... et donc de comprendre, en partie, ce qui se joue à l'école.



Ailleurs, comme à l'école Danielle Casanova de Donges, cette semaine s'est inscrite dans le prolongement des actions initiées l'an dernier autour des jeux. Le café des parents devient un rendez-vous régulier (un mercredi par mois) et se propose, comme le précise la directrice « d'offrir aux parents inquiets un moyen de s'exprimer, de poser des questions, de trouver des réponses, et aussi d'échanger leurs expériences ».

Une boîte à idées à disposition dans le hall permettra de suggérer des thèmes : sommeil, alimentation, séparation, pourront ainsi être abordés sur des temps conviviaux.



Comme les parents le soulignent, ces rencontres sont l'occasion de voir leurs enfants dans des situations nouvelles, à la fois dans les liens qu'ils tissent avec leurs pairs mais aussi dans la façon dont ils s'approprient les apprentissages.

La maman de cette petite fille dont c'est la première année d'école, précise qu'elle trouve cela intéressant de « voir comment se passe une journée d'école, [de] voir comment les enfants se comportent » Plus généralement, cela facilite les relations avec les adultes de l'école. Les enfants peuvent également voir leurs papas et mamans dans un autre contexte.

Pour les enseignants, c'est l'occasion d'éclairer les familles sur la fonction de l'école de les rassurer sur leur capacité à participer à la réussite de leurs enfants.

Des traces de ces actions seront visibles prochainement sur le site de la DSDEN 44, espace École Maternelle.

Contact : École maternelle Anne Frank – Trignac – ce.0440955z@ac-nantes.fr

Contact : École maternelle Danielle Casanova – Donges – ce.0440527j@ac-nantes.fr

Donner à l'élève les moyens de faire seul

Parents, assistantes maternelles, enseignants, tous ces adultes contribuent à l'autonomie de l'enfant, mais tous n'y contribuent pas dans tous les domaines. L'enseignant a une responsabilité particulière : à travers les apprentissages qu'il met en œuvre, il amène l'enfant à réfléchir à ses paroles et ses actes. Il l'aide à conquérir les capacités de penser et d'agir par lui-même et de contrôler de mieux en mieux son fonctionnement cognitif. Il gère la construction de cette autonomie dans une double tension : permettre à l'élève d'évoluer dans un cadre sécurisant lui permettant de s'engager dans l'apprentissage, mais aussi apprendre à l'élève à se passer de lui. Ce qui implique de laisser les demandes d'aide s'exprimer sans aller au-devant d'elles.

Cela suppose aussi de bien connaître **le niveau de développement de l'enfant** afin de lui proposer des situations qui l'engagent vers des acquisitions accessibles, c'est à dire dans sa **Zone Proximale de Développement**, avec un étayage qu'il convient de retirer progressivement.

L'élève autonome passe progressivement du statut de « sujet » (qui exécute une tâche imposée), à celui « d'acteur » (qui connaît l'objectif d'apprentissage, l'accepte et se l'approprie) puis à celui « d'auteur » (qui se confie à lui-même un apprentissage). L'enseignant l'accompagne dans ce cheminement en explicitant ce qu'il va apprendre, ce qu'il va faire, avec quels outils, comment il saura qu'il a réussi, comment il pourra faire pour progresser. En lui permettant de comprendre qu'apprendre c'est découvrir, se tromper, s'exercer. En lui permettant d'identifier ses progrès mais aussi ses manques et en l'accompagnant dans sa capacité à faire des choix en fonction de ses besoins. Il pourra alors par lui-même, dans d'autres situations, chercher à utiliser, faire jouer, mobiliser ce qu'il a appris. Il s'appropriera ainsi petit à petit son projet d'apprentissage et en deviendra « auteur ».



Le travail en autonomie que l'élève réalise seul, sans aide de l'adulte, ne peut suffire à lui faire acquérir ce statut. Le cadre familial ou la crèche lui offrent ces possibilités. Or l'autonomie implique de choisir ses règles de conduite en fonction de son projet d'apprentissage, ce qui suppose un accompagnement langagier explicite de l'enseignant.

« Rendre autonome, c'est céder une partie de son pouvoir, c'est ouvrir à l'environnement. » (G. de Vecchi)

Des éléments complémentaires :

[Construire l'autonomie des élèves](#) (document IA 62)

[Construire l'autonomie des élèves - Outil d'auto évaluation pour les équipes](#) (document IA 62)

[La construction de « l'autonomie » à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs](#) (article de Bernard LAHIRE)

Il y a quelqu'un pour m'aider à grandir ?

Lieu inconnu, la main qui tenait la mienne m'a lâché. Je suis tout seul. J'ai peur et je ne sais pas le dire. Alors, je hurle...



Comment accompagner l'enfant dans ses tempêtes émotionnelles ? Comment installer la confiance relationnelle, la confiance dans ses compétences, qui lui permettront progressivement de répondre seul à tous ses besoins ?

Cela touche à la fois les espaces (Est-ce que je peux me déplacer pour aller là ? Tout seul ? Toujours ?) et la posture des adultes (Mes choix vont-ils être acceptés ou a minima entendus et pris en compte ? Si je ne parviens pas tout à fait au résultat escompté, les adultes seront-ils là, solides, pour m'aider, un peu, puis de moins en moins, puis plus du tout ?)

Ré-assurer l'enfant sur ses capacités pour construire progressivement son autonomie relationnelle (Je n'ai plus besoin de l'adulte pour être.), son autonomie physique (Je

n'ai plus besoin de l'adulte pour faire.) et son autonomie intellectuelle (Je n'ai plus besoin de l'adulte pour penser .), voilà un pari difficile.

Cela passe bien évidemment par l'importance accordée à la parole de l'enfant, par l'accueil que l'adulte réserve aux différences dans une communauté donnée, à commencer par la famille, par l'incitation à faire énoncer les points de vue, les procédures, les stratégies, par l'organisation d'espaces sécurisants mais suffisamment incitateurs.

L'enfant doit être suffisamment certain de l'écoute de l'autre pour savoir que son besoin sera entendu et pris en compte. Cela ne peut se faire sans une cohérence des adultes qui l'accompagnent, pour lui garantir la sécurité intérieure qui lui permettra d'avancer dans l'acquisition de toutes les autonomies.

Pour aller plus loin : [Autonomie : Un enjeu majeur pour l'École](#) (article du Café pédagogique)

(aisance, souplesse et agilité du mouvement). Elle conduit à s'éprouver comme personne, responsable et à se projeter dans l'action.

L'autonomie cognitive ou intellectuelle conduit l'enfant à pouvoir penser par lui-même, à structurer sa personnalité. Elle renvoie d'abord à la liberté laissée à l'élève de rechercher, sélectionner, exploiter des informations ou procéder à des expérimentations pour construire son savoir : "tâtonnement expérimental" cher à Freinet, multiplication des situations-problèmes et des conflits socio-cognitifs sont ici au cœur du processus d'apprentissage. Faciliter et développer l'accès à cette forme d'autonomie suppose de fait une posture des adultes adaptée. L'enseignant devient ainsi « accompagnateur » de l'élève dans son cheminement vers le savoir, alors que parallèlement, l'élève devient progressivement l'auteur et le sujet de ses apprentissages.

Travail en autonomie ou travail autonome..... ?

Un travail en autonomie est un travail que l'élève réalise seul, sans aide extérieure, durant lequel le maître n'intervient pas. En revanche, un travail autonome traduit une certaine acquisition de l'autonomie. Il peut être défini comme un travail où l'élève intègre les règles de conduite attendues par l'école, pour que leur application n'apparaisse plus comme un ordre extérieur mais comme un acte personnel à mener dans les limites de son propre rayon d'action. C'est la vraie situation-problème. On en trouve naturellement la traduction dans le programme de l'école maternelle (page 4) où l'on peut lire dans le paragraphe consacré à *Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes* : « ces activités cognitives de haut niveau sont fondamentales pour donner aux enfants l'envie d'apprendre et les rendre autonomes intellectuellement » (page 4). L'enfant doit pouvoir penser par lui-même ; il est capable d'utiliser des outils pour apprendre ; il doit pouvoir appliquer ses connaissances dans d'autres contextes. Il doit « apprendre à apprendre » et à s'auto-évaluer.

L'école doit donc être un lieu où l'enfant se sent en sécurité dans l'espace, le temps et les liens pour devenir disponible aux apprentissages et aux expériences nouvelles.

« L'autonomie est la capacité à se conduire soi-même. Être autonome, c'est accéder progressivement aux enjeux de ses propres actes et non agir en fonction des seuls intérêts du moment sans apercevoir le type de société qui se profilerait si ces comportements étaient systématisés » Philippe Meirieu

Sur le site de Philippe Meirieu : [Former les élèves à l'autonomie](#)

[« Autonomie » dans le petit dictionnaire personnel](#)

[\(retour p.1\)](#)

Du côté du numérique

Le numérique est souvent associé à l'autonomie. Les compétences manipulatoires s'affinent au fil du temps et des usages individuels, mais également à travers les étayages possibles entre pairs quel que soit le support.

La dimension multimédia permet d'envisager une mise en activité plus autonome dès lors qu'on met à disposition des applications qui proposent des modalités orales de consignes. Certains produits, permettent d'avoir recours à ces aides, à tout moment, à la demande de l'élève, autant que nécessaire. Avec du matériel adapté, l'élève peut réaliser des enregistrements sonores et effectuer un choix parmi plusieurs captations, gagnant ainsi en autonomie sur sa capacité à juger et à évaluer ses productions.

L'outil numérique offre par ailleurs des possibilités de construire, avec les élèves, les supports qui seront proposés à d'autres pour les accompagner sur le chemin de l'autonomie.

Tout au long de l'année, on peut élaborer un support multimédia qui sera proposé aux nouveaux élèves de l'année suivante. Cet outil aidera à se repérer dans les différents temps de la journée, à structurer la chronologie des événements, à identifier les différents endroits de la classe et leurs usages...

[Cette vidéo relate un projet qui se déroule sur l'année pour construire ce type de document multimédia](#)



Outils pour la classe

Jeu et compétences scolaires
pour approfondir la question du jeu face aux découvertes et apprentissages de l'enfant d'abord, de l'élève ensuite

Sylvie VAN LINT
Éditions De Boeck
Septembre 2016



Famille-école : construire une confiance réciproque

Quelques pistes pour améliorer les relations entre les parents d'élèves et l'école

Jean-Louis AUDUC
Éditions Canopé
Octobre 2016

Devenir autonome Apprendre à se diriger soi-même

Ouvrage sur l'autonomie en général et sur l'autonomie dans l'éducation en particulier

Philippe FORAY
ESF éditeurs
2016

